



Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec,
J1X 3X7
Site Internet : www.laclovering.org

Projet de procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac Lovering tenue le samedi le 18 juin à la plage Belvédère de la Grande-Allée, Magog.

1. Ouverture de la réunion : la réunion débute à 10h30

Administrateurs présents : André Bélanger, Lucie Borne, Pierre Martineau, Catherine Gibeault, André Henneuse, Jean-Noël Leduc, Yves Gosselin, Jacqueline Caboret, François Dauphinais.

Absences motivées: André Gauthier Colette Scalabrini, Constance Ramacieri, Denis Yale.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par François Dauphinais et appuyé par Jean-Noël Leduc d'adopter l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité Prop # 16-14

3. Adoption du procès-verbal du 14 mai 2016

Il est proposé par André Henneuse et appuyé Catherine Gibeault d'adopter le procès-verbal du 14 mai 2016

Adopté à l'unanimité Prop # 16-15

4. Rapport des activités régulières

- **Qualité de l'eau**

Jean-Guy Bédard et François Dauphinais ont effectué les premiers prélèvements.

- **Tributaires**

- Nominations des ruisseaux : suivi

La commission de toponymie du Québec a reçu la résolution de la ville du Canton de Stanstead concernant la nomination des ruisseaux pour leur secteur du lac. Le comité de toponymie de la ville de Magog, bien que favorable à nos demandes sauf pour le fossé Robert, demande que la Société dépose directement sa réquisition auprès de la Commission de toponymie du Québec.

- Ruisseau Roy

Nous sommes en attente du rapport du géomorphologue. Nous savons toutefois que dans la partie du ruisseau comprise entre le chemin Fitch et le lac, il sera suggéré de redresser le cours du ruisseau là où un méandre très accentué érode la berge et que des travaux de consolidation des rives seront proposés.

Un dragage de l'embouchure pourrait être fait même si les éperlans ont remonté le ruisseau cette année.

Aqua-Berge pourrait toujours être impliqué dans l'application des recommandations.

- **Visibilité de la SCLL**

- AGA du RAPPEL

Lucie Borne a assisté à l'AGA du RAPPEL et a été à même de constater l'excellent travail qu'accomplit cet organisme auprès des lacs de l'Estrie. On pourrait éventuellement demander à leur technicien en géomatique de préparer une carte du lac avec les nouveaux noms des ruisseaux.

- Désignation du représentant auprès de COGESAF

Il est proposé par André Bélanger et appuyé par François Dauphinais que Jean-Noël Leduc demeure le représentant officiel de la SCLL auprès de COGESAF.

Adopté à l'unanimité

Prop # 16-16

- Présence de la SCLL à la journée des lacs

Lucie Borne fera une présentation des résultats du projet de recouvrement du myriophylle à épis par toiles de jute lors de la Journée des lacs organisée par COGESAF le 16 septembre prochain.

- **Protection des rives**

- Projet PAJE

Yves Gosselin nous présente un bilan positif du travail effectué dans le cadre du programme PAJE de plantation des bandes riveraines avec les étudiants de la Ruche. André Henneuse, André Bélanger et Yves se sont impliqués pour faire le marquage des 5 terrains, aller chercher et distribuer compost et plants et prêter main forte lors de la plantation. Des représentants de COGESAF sont également venus aider le jour de la plantation, le 7 juin.

- Inventaire des herbiers

Suite à l'annonce du versement d'une subvention de 2940\$ par la ville de Magog, il est proposé par François Dauphinais et appuyé par André Henneuse d'accorder le contrat d'analyse des herbiers du lac Lovering à la Coopérative des conseillers en écologie appliquée de Québec.

Adopté à l'unanimité

Prop # 16-17

- Fiche sur les espèces envahissantes

Pour donner suite à sa formation sur les espèces envahissantes donnée de la MRC, Lucie Borne a préparé une fiche dont le but est de sensibiliser les résidents à l'importance de prendre les mesures requises pour éviter d'introduire de nouvelles espèces exotiques envahissantes dans le lac. Cette fiche sera distribuée lors du recrutement porte-à-porte.

- **Navigation responsable**

- Descente des Tourterelles

Il est proposé par Catherine Gibeault et appuyé par Jacqueline Caboret que la Société de conservation du lac Lovering se porte acquéreur d'une clé pour la barrière de la descente de bateaux de la rue des Tourterelles et qu'André Henneuse en soit le dépositaire afin de l'aider dans sa tâche de surveillant ponctuel des lieux.

Adopté à l'unanimité

Prop # 16-18

La grande affiche en métal « Suivez la vague » donnée par la MRC sera installée près de la barrière de la descente de la rue des Tourterelles.

- **La Coalition Navigation Responsable**

Pierre Martineau a assisté à l'AGA de la Coalition Navigation responsable. Il semble que les démarches pour demander une modification aux règlements de la circulation des embarcations motorisées sur les lacs démarrent très lentement. Présentement, l'organisation se documente sur ce qui se fait ailleurs et travaille à monter un dossier avec données scientifiques sur l'effet des vagues surdimensionnées sur l'environnement. Une résolution d'appui de la SCLL sera préparée pour la prochaine réunion du CA

- **Poisson et pêche**

Rien à signaler

- **Trésorerie**

Rien à signaler

- **Recrutement**

Les trousseaux pour le recrutement seront disponibles vers la fin de la semaine

- **Site WEB et babillards**

Le nouveau code de conduite sera placé sur le site WEB

5. Varia

Associations de plage

La rencontre avec les associations de plage a eu lieu avant la réunion du CA. Un compte-rendu est joint en annexe.

Départ

François Dauphinais informe le CA qu'il ne renouvellera pas son mandat qui vient à échéance en juillet mais qu'il sera disponible comme aide-administrateur au besoin.

6. Dates de la prochaine réunion :

Samedi 16 juillet 2016 à 8h30 (lieu à déterminer)

7. Levée de l'assemblée

L'assemblée a été levée à 11h30 à la demande de François Dauphinais et de Jean-Noël Leduc

Lucie Borne,
Secrétaire d'assemblée

Moi, je protège mon lac.

Annexe

Compte rendu de la rencontre SCLL et Associations des plages du lac Lovering tenue le samedi 18 juin à la plage Belvédère de la rue Grande-Allée

Étaient présents, Daniel Lessard et Richard Campeau pour l'Association amicale Domaine Lac Lovering, Maya Willis et Lara Willis pour le camp Wilwaken, Pierre Hamel pour la plage du Chemin René, Claude Synette pour la Ligue des propriétaires du lac Crystal, Jean Lacroix pour la plage de la rue Robert, André Bélanger, François Dauphinais, André Henneuse, Pierre Martineau, Jacqueline Caboret, Jean-Noël Leduc, Yves Gosselin et Lucie Borne pour la Société de conservation du lac Lovering.

La rencontre débute à 9:00 par l'accueil des participants par André Bélanger, président de la Société. Il présente les sujets qui seront abordés au cours de la rencontre :

- Les bateaux

- **Descente des Tourterelles**

On informe sur les modalités d'accès à la descente des Tourterelles maintenant fermée par une barrière installée par la ville de Magog : une clé est remise moyennant un dépôt de 30\$ aux personnes qui présenteront une attestation de résidence dans la ville de Magog ou le Canton de Stanstead avec une preuve de possession d'un bateau.

André Henneuse de la SCLL a constaté que les gens laissaient parfois la barrière ouverte. Les participants suggèrent quelques moyens pour remédier à ce problème : barrière qui se referme automatiquement, clé qu'on ne peut retirer du cadenas à moins de refermer la barrière...

André Henneuse suivra la situation de près et refermera la barrière au besoin. Un compte-rendu sera fait à la ville de Magog sur ce qui aura été observé. La Société se portera acquéreur d'une clé pour besoins futurs (ex : situation de dépannage, accès lors de l'ensemencement etc.)

- **Espèces envahissantes et lavage des bateaux**

Lucie Borne rappelle aux gens présents que le lac Lovering étant un lac de tête, l'introduction de nouvelles espèces envahissantes (plantes ou bêtes) est nécessairement causée par les usagers. D'où l'importance de laver les embarcations et de nettoyer les agrès de pêche lorsque l'on remet des équipements à l'eau après une visite à « l'étranger »...

Une campagne de sensibilisation sera faite par les sollicités de la SCLL cet été lors de leur tournée porte à porte. Un petit pamphlet a été préparé à cet effet.

- **Contrôle des grosses vagues de bateaux**

Même si on a remarqué une sensibilisation à l'effet d'érosion des berges par les vagues surdimensionnées, il reste beaucoup d'amélioration à apporter au comportement des conducteurs de bateaux. La campagne de communication « Suivez la vague » se poursuivra donc cette année et une affiche sera installée à la descente de bateaux de la rue des Tourterelles pour en informer les visiteurs.

L'installation des bouées de 100 mètres et celles du parcours de wakeboats est prévue ce mardi 21 juin.

- L'ensemencement

André Bélanger informe les participants qu'en incluant l'ensemencement de ce printemps, la SCLL de conservation du lac Lovering a permis l'introduction d'environ 5000 truites brunes dans le lac depuis le début de son programme. Plusieurs pêcheurs nous ont rapporté de belles prises.

- Contrôle du myriophylle à épis

Le projet de toiles de jute sur le myriophylle à épis en est à sa troisième et dernière année. La toile devrait être maintenant presque entièrement biodégradée. Cet été, la biologiste fera deux relevés de l'état des lieux. À la lumière des résultats obtenus, nous demanderons au ministère de l'Environnement un allègement à la réglementation provinciale pour faciliter l'accès à cette technique par les propriétaires-riverains.

- Bandes riveraines

Les bandes riveraines ont été recensées par la stagiaire de la Société à l'été dernier. Suite au rapport déposé, un certain nombre de propriétaires ont été invités à participer à un programme de plantation initié par COGESAF et réalisé par des étudiants-bénévoles de l'école La Ruche. Cinq propriétaires se sont prévalus de cette opportunité.

André Bélanger informe les participants de l'intention des deux municipalités de faire respecter le règlement sur les bandes riveraines au cours de l'été. Ainsi il est à prévoir que les propriétaires des bandes non conformes seront invités à remédier à la situation à plus ou moins brève échéance.

- Échanges avec les participants

Lara Willis mentionne que le parcours du ruisseau Tryon aurait été modifié suite aux travaux de construction des maisons sur les nouveaux lots. La Société ira vérifier sur place.

Guy Synette rappelle qu'à la suite des travaux sur le fossé de la côte Bordeleau, les employés de la municipalité ont choisi d'installer un tuyau dans le stationnement de la plage Bordeleau #1 pour amener l'eau du fossé jusqu'au lac. Ceci a pour conséquence l'ensablement progressif du marais au détriment d'un milieu humide à protéger. Jean-Noël Leduc se penchera sur cette problématique.

Constatant qu'à certains endroits, il semble y avoir des marinas nouveau genre, (ex rue Patenaude) Jean Lacroix se pose la question à savoir combien de quais peuvent se trouver sur une même propriété et quels sont les droits acquis versus les droits d'installations de quais des dernières années. La Société s'informerait.

Guy Synette mentionne la présence d'herbe à puce en grande quantité en bordure du stationnement de la plage #1 rue Bordeleau. Bien des efforts ont été faits pour s'en débarrasser « écologiquement » sans grand succès. Il est à la recherche de solutions.

Maya Willis annonce l'intention de la famille Willis de faire un don écologique destiné à préserver dans son état naturel une partie de leur domaine privé. Ceci constitue une excellente nouvelle pour la protection des abords du lac Lovering. Si requis, la Société est prête à collaborer à cette belle initiative.

Fin de la rencontre à 10H00

Lucie Borne
Secrétaire du CA, SCLL